



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 02 octobre 2018 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6
Siège vacant	Conseiller	siège no 1
Siège vacant	Conseiller	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2018

4. États financiers d'août 2018

5. Dépenses

6. Correspondances

6.1 Lettre Centre de Dépannage

6.2 Compensation tenant lieu de taxes 21,322.00\$

6.3 Recyc Québec 2^e versement (249.20\$)

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Congrès FQM (1116.72\$)

8.2 Adoption règlement code d'éthique employés

8.3 Vision travail : travaux compensatoires

8.4 Proclamation Journées de la Culture

8.5 Deloitte Recyc Québec audit 900.00\$ + tx

8.6 Deloitte TECQ audit 1800.00\$ + tx

8.7 Deloitte Rapport financier 2700.00\$ + tx (bal. sur 8,600.00\$)

8.8 Lettre démission directrice-adjointe

8.9 Lettre démission conseiller

8.10 Date fin de travail journalier

8.11 Date fin de travail inspecteur

8.12 Pose de panneaux signalisation aide journalier

8.13 Soumission pour clés église 430.00\$

9. Lots

9.1 Offre d'achat parcelle terrain route 388 *

9.2 Avis de Motion plan ingénieur fosse septique

9.3 Appui CPTAQ pour transférer partie de terrain à son fils

10. Chemins

10.1 Facture de déneigement contestée

10.2 Enrochement Balbuzard autorisé

11. Sécurité

11.1 Programme de soutien financier pour faire face à un sinistre

11.2 Achat de lumières de secours (4 église, 1 centre)

11.3 Association pulmonaire contre le radon

11.4 Facture CAUAT à payer à Duparquet 2015-16-17-18 (676.70\$)

11.5 Avis de Motion Règlement brûlage

12. Divers

12.1 Services offerts par la SPCA sinon nommer personne responsable

12.2 Permis de sollicitation maladies du coeur

12.3 Demande soumission chauffage électrique

12.4 Programme de soutien financier et technique pour mettre à jour notre politique familiale

Date limite pour déposer le projet 19 octobre



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

13. Dossiers en suspend

- 13.1 Rapport inspection église et centre
- 13.2 Cours de secouriste

14. Invitations

- 14.1 Rencontre conseillers forestiers 1^{er} novembre à 9 hrs à Rouyn

15. Varia

16. Dates prochaines réunions

- Séance de travail le 29 octobre à 19 heures
- Séance régulière le 5 novembre à 19 heures 30

17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

2018-10-273

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2018

2018-10-274

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès verbal du 10 septembre 2018 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ.

4. États financiers d'août 2018

Des revenus de 149,668.01\$ et des dépenses de 38,146.67\$ ont été enregistrés pour août 2018, pour un solde au livre au 31 août 2018 de 340,053.24\$.

5. Dépenses

2018-10-275

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} septembre au 30 septembre 2018, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	11 705.36\$
la rémunération des élus :	1 576.05\$
les dépenses par paiements préautorisés :	4 896.05\$
les dépenses de sept. à payer en octobre	21,764.13\$

le tout représentant un total de 39,428.57\$, la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Correspondances

6.1 Lettre Centre de Dépannage

Le Centre de Dépannage désire remercier le conseil pour sa générosité en lien avec l'activité de bénédiction des motos.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

6.2 Compensation tenant lieu de taxes 21,322.00\$

Nous avons reçu le montant de 21,322.00\$ du Ministère des Affaires municipales en compensation des taxes pour l'Université.

6.3 Recyc Québec 2^e versement 249.20\$

Nous avons reçu le montant de 249.20\$ comme 2^e versement de la Compensation pour les matières recyclables pour l'année 2017.

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Congrès FQM (1116.72\$)

ATTENDU QUE l'inscription a été payée à la FQM par carte de crédit;

ATTENDU QUE la directrice a utilisé sa carte pour cet événement au coût de 1116.72\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 1116.72\$ soit remboursée à la directrice-générale pour le Congrès de la FQM auquel le maire M. Alain Gagnon a participé;

ADOPTÉ

8.2 Adoption règlement code d'éthique employés

ATTENDU QU' un avis de Motion a été donné le 10 septembre 2018, concernant l'adoption d'une modification au code d'éthique des employés municipaux;

ATTENDU QU' un avis public a été affiché le 19 septembre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le règlement 2018-07 concernant l'adoption d'une modification au code d'éthique des employés municipaux soit adopté;

QUE les modifications entreront en vigueur dès leur publication;

ADOPTÉ

8.3 Vision travail travaux compensatoires

ATTENDU QUE la responsable de Vision Travail demande notre participation à l'embauche de travailleurs ayant des travaux compensatoires à exécuter, si cela se présente sur le territoire de Rapide-Danseur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M.

2018-10-276

2018-10-277

2018-10-278



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

François Cloutier et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents;

QUE la municipalité est favorable à autoriser l'exécution de travaux compensatoires dans la municipalité si la période le permet et qu'il y a des travaux à faire;

ADOPTÉ

8.4 Proclamation Journées de la Culture

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Rapide-Danseur et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseiller M. François Cloutier, appuyé par la conseillère Mme Line Giasson et l'ensemble des conseillers:

QUE la municipalité de Rapide-Danseur, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉ

8.5 Deloitte Recyc Québec audit 900.00\$ + tx

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE régler les factures suivantes à Deloitte :
➤ 900.00\$ + tx audit Recyc Québec
➤ 1,800.00\$ + tx audit TECQ

2018-10-279

2018-10-280

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

➤ 2,700.00\$ + tx audit Rapport financier

ADOPTÉ

8.6 Deloitte TECO audit 1800 + tx

Passé au point 8.5.

8.7 Deloitte Rapport financier 2700.00\$ + tx (bal. sur 8600.00\$)

Passé au point 8.5.

8.8 Lettre de démission directrice-adjointe

ATTENDU QUE la directrice-adjointe Mme Line Boudreault a remis sa démission pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil prenne acte de la démission de Mme Boudreault;

ADOPTÉ

8.9 Lettre démission conseiller

ATTENDU QUE le conseiller au siège # 5, soit M. Roger Decoeur a remis sa démission comme conseiller municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil prenne acte de la démission de M. Roger Decoeur comme conseiller;

ADOPTÉ

8.10 Date fin de travail journalier

ATTENDU QUE les travaux d'automne sont presque terminés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le journalier termine son emploi saisonnier autour du 18 octobre et qu'il demeure sur appel par la suite;

ADOPTÉ

8.11 Date fin de travail inspecteur

ATTENDU QUE les demandes de permis sont plus espacées à ce moment de l'année;

ATTENDU QUE l'inspecteur est favorable à poursuivre sur appel au besoin;

2018-10-281

2018-10-282

2018-10-283



N° de résolution
ou annotation

2018-10-284

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ

QUE l'inspecteur termine son emploi le 17 octobre et demeure sur appel pour le moment;

ADOPTÉ

8.12 Pose de panneaux de signalisation aide-journalier

Info. Notre journalier n'aura pas besoin d'aide pour la pose de panneaux de signalisation.

8.13 Soumission pour clés église 430.00\$

À venir. La décision sera prise après la visite de l'église.

9. Lots

9.1 Offre d'achat parcelle de terrain route 388

A suivre.

9.2 Avis de Motion plan ingénieur fosse septique

Avis de Motion est donné par le conseiller M. François Cloutier que vu les différents problèmes qui se présentent lors de l'installation d'une fosse septique en lien avec la caractérisation du terrain ou de l'espace, le conseil adoptera un règlement qui obligera dans le futur un plan d'ingénieur pour l'installation d'une fosse septique afin que ceux-ci soient conformes et répondent aux exigences de l'environnement.

9.3 Appui CPTAQ pour transférer partie de terrain à son fils

ATTENDU QUE Mme Nathalie Jean et M Gaétan Bouchard désirent céder une partie de terrain à leur fils Samuel Bouchard soit le terrain numéro 5 254 067;

ATTENDU QUE celui-ci souhaite se construire et que le terrain convoité est présentement en boisé et que cela ne nuira pas à l'agriculture;

ATTENDU QUE la municipalité appui fortement ses résidents auprès de la CPTAQ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal appui la demande de Mme Nathalie Jean et M. Gaétan Bouchard auprès de la CPTAQ afin que soit autorisé le transfert de lot et la construction d'une résidence sur le lot 5 254 067;

ADOPTÉ

10. Chemins

10.1 Facture de déneigement contestée

ATTENDU QU' une résidente a contesté sa part de facture pour le déneigement du chemin des Tourterelles;

2018-10-285



N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE cette résidente a utilisé le chemin pour se stationner à plusieurs reprises durant l'hiver 2017-2018 ainsi que les précédentes pour se rendre à son chalet;

ATTENDU QUE le conseil trouve raisonnable, vu l'utilisation pour cette résidente de se rendre à son chalet, que celle-ci paie sa part de facture de déneigement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Clourtier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la part de facture de déneigement soit facturée à la résidente du chemin;

ADOPTÉ.

10.2 Enrochement Balbuzard autorisé

Info. Après maintes discussions et courriels, nous avons reçu l'autorisation de faire l'enrochement au Chemin Balbuzard, selon les directives demandées.

11. Sécurité

11.1 Programme de soutien financier pour faire face à un sinistre

Info. Nous en discuterons avec Mme Clémence Wangni, lors de sa visite sur la sécurité civile le 15 octobre.

11.2 Achat de lumières de secours (4 église, 1 centre)

ATTENDU QUE les lumières de secours à l'église et au centre ont besoin d'être changées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE 5 lumières de secours de remplacement soient achetées pour être sécuritaire lors de manque d'électricité;

ADOPTÉ.

11.3 Association pulmonaire contre le radon

Faire parvenir au Journal avant le 15 novembre.

11.4 Facture CAUAT à payer à Duparquet

ATTENDU QUE nous avons déjà reçu cette facture, mais que des vérifications devaient être faites de la part de la municipalité;

ATTENDU QUE nous avons déjà payé les années 2015 et 2016;

ATTENDU QUE le CAUAT nous a remboursés ces deux années;

EN CONSÉQUENCE,

2018-10-286

2018-10-287



N° de résolution
2018-10-288

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 676.70\$ soit payée à Duparquet pour les années 2015-2016-2017-2018;

ADOPTÉ.

11.5 Avis de Motion Règlement de brûlage

Avis de Motion est donné par la conseillère Mme Lorraine Doucet-Dion qu'un règlement sur les brûlages sera adopté lors d'une prochaine séance du conseil. Une lecture des grandes lignes du projet de règlement en a été faite. Celui-ci sera affiché pour consultation auprès de la population.

12. Divers

12.1 Services offerts par la SPCA sinon nommer personne responsable

ATTENDU QUE l'organisme SPCA veut s'établir à La Sarre;

ATTENDU QUE la municipalité désire recourir aux services de cet organisme, vu le manque de personnel pour s'occuper des chats et des chiens errants ou malades;

ATTENDU QUE pour ce faire, la municipalité s'engage à payer un montant de 1000.00\$ de base annuellement;

ATTENDU QUE les résidents devront de leur côté payer leurs licences pour leurs animaux annuellement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE notre intention soit signifiée à l'organisme;

QUE nous nous engageons à payer une partie avant la fin de l'année et le montant total en début d'année 2019;

QUE les citoyens soient informés par le Journal des différentes modalités de cette entente;

ADOPTÉ.

12.2 Permis de sollicitation maladie du coeur

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de sollicitation sur le territoire de la municipalité de Rapide-Danseur de la part de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à autoriser un permis de sollicitation sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2018-10-289

2018-10-290



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE nous autorisons la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC à faire de la sollicitation sur le territoire de la municipalité de Rapide-Danseur entre le 12 octobre et le 16 novembre 2018;

ADOPTÉ.

12.3 Demande de soumission chauffage électrique

Info. Demander des soumissions à Réalisation Abitibi, Roy Électrique, Richard électrique et Jacques Auger, pour changer le chauffage à l'huile au chauffage électrique.

12.4 Demande de soutien financier et technique pour mettre à jour notre politique familiale

Info. Date limite pour déposer le projet 19 octobre. Pas assez de temps pour déposer.

13. Dossiers en suspend

14. Invitations

14.1 Rencontre conseillers forestiers 1^{er} novembre à 9 heures à Rouyn

Info. Groupement forestier est présent lors de ces rencontres.

15 Varia

15.1 Autorisation castors

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'AUTORISER M. Léon Poirier à capturer les castors sur le territoire de la municipalité;

ADOPTÉ.

15.2 Félicitations Rapide Show

Mme Line Giasson conseillère désire souligner le beau travail de l'équipe de Rapide Show et leur offrir des félicitations.

16. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 29 octobre à 19 heures
Séance régulière le 5 novembre à 19 heures 30

17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture l'assemblée. Il est 20 heures 50..

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice gén. sec-très.

2018-10-291

2018-10-292